

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2025

DELIBERATION 2025-02-12

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 06 février 2025

Date d'affichage : 06 février 2025

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 33

Étaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Marie Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Simon DE MEYER, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Anne DELAROCHE à Christian PETITFRERE
Ingrid MORVAN à Monique BRONEC
Marie FOURN à Philippe JAFFRES
Aurélie MESLET à Nicolas CANN
Morgane LOAEC à Danièle LE CALVEZ



Monsieur Yannick CADIOU a été nommé secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants et L 2313, L 2321 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la délibération du 18 décembre 2024 relative au rapport sur les orientations budgétaires (ROB) pour l'exercice 2025,

Dès lors, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER, par chapitre, le Budget Primitif 2025 du budget principal, arrêté en équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	14 992 000.00 €	14 992 000.00 €
FONCTIONNEMENT	16 868 400.00 €	16 868 400.00 €
TOTAL	31 860 400.00 €	31 860 400.00 €

PJ : note de présentation des budgets primitifs 2025
Budget primitif 2025 budget principal.

Avis de la commission :

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité

25 voix pour – 7 contre (Mesdames et Messieurs Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM) – 1 abstention (Monsieur Emmanuel MORUCCI)

Le Maire,
Fabrice JACOB



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 13 FEVRIER 2025

Le secrétaire de séance,
Yannick CADJOU

